

Règlement intérieur & Conditions particulières de location

La chartre de la FFN est applicable en intégralité.

Lorsque les conditions climatiques le permettent la nudité est fortement recommandée.

Durée de location

Le logement est loué pour une période définie lors de la réservation.

Le client jouira de la location d'une manière paisible et en fera bon usage, conformément à la destination des lieux. La location ne peut, en aucun cas, bénéficier à un tiers.

Sauf accord préalable, les arrivées sont prévues l'après midi à partir de 14 heures et les départs le matin avant 10 heures.

Séjour écourté

En cas d'interruption de séjour par le client ou d'arrivée tardive, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Capacité d'accueil

Si le nombre des occupants dépasse la capacité d'accueil prévue, le propriétaire se réserve le droit de refuser les locataires supplémentaires ou de percevoir une majoration sur le loyer.

Utilisation des lieux

Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents, y compris à la piscine.

Toutes les commodités sont à disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable.

Les animaux ne sont pas admis.

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur.

Le logement doit être rendu rangé.

Piscine, jacuzzi :

La douche est obligatoire avant d'y accéder.

Les prestations sont accessibles de 9h à 22h l'été

Hors saison, en fonction des conditions climatiques.

Sauna :

Le sauna a un temps de chauffe court. Il doit être éteint après utilisation.

Il est ouvert toute l'année de 9h à 22h.

Parking :

Une place de parking est disponible devant chaque roulotte. Un 2ème véhicule pourra être accepté dans le parking annexe, clos.

A la remise d'une caution de 40 euros, une télécommande vous est remise pour le séjour (ainsi qu'une clé pour le portail du parking annexe si besoin).

Les lieux sont équipés de fosses sceptiques. Pour les WC, seul le papier hygiénique peut être versé. Les produits d'entretien doivent être compatibles avec la fosse septique. L'eau de javel est interdite.

Les sanitaires, salon/salle de massage, cuisine d'extérieur et coin buanderie sont gracieusement mis à disposition. Les lieux doivent être maintenus en état de propreté et rangés après utilisation.

Le client doit respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination.

Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 8h

du matin.

En cas de problème

Les pannes et dysfonctionnements doivent être signalés sans attendre. Le propriétaire fera alors au mieux pour remédier à la situation.

Le client supportera sans réduction de loyer et sans indemnité, les inconvénients résultant des réparations incombant au propriétaire, au client précédant ou effectués dans la résidence ou ses abords dont l'urgence et la nécessité apparaîtraient pendant la période de location.

Paiement du séjour (Carte bancaire via Paypal, chèque français, mandat et virement bancaire à la demande)

- Acompte de 30% à la réservation (pour une réservation effectuée antérieurement à un mois de la location.)
- Le solde 30 jours avant l'arrivée avec possibilité de payer en plusieurs fois à la demande.

Caution

Une caution de 400 euros est déposée en espèces ou par chèque. Il est possible également de déposer une empreinte de la carte bancaire.

Cette caution permet de répondre des dégradations qui pourraient être causées ou objets à remplacer.

Une somme pourra éventuellement être retenue sur le cautionnement pour le nettoyage ou dégradations des locaux si nécessaire.

Si le cautionnement se révélait insuffisant, le locataire s'engage à parfaire la somme.

La caution est restituée au départ après l'état des lieux.

Conditions d'annulation

30 jours avant l'entrée en jouissance et antérieurement :

- Si la roulotte a pu être relouée pour la même période, l'acompte sera rendu, amputé de 30 € de frais de dossier. En cas de location partielle, l'acompte sera rendu au prorata de la période relouée, toujours déduction faite des frais de dossier.
- Si la roulotte n'a pu être relouée, l'acompte reste acquis au propriétaire.

A partir de 29 jours avant la date d'entrée en jouissance : Le solde de la location est exigible.

En cas d'annulation par le propriétaire à la date d'entrée en jouissance : Le propriétaire reverse le double de l'acompte à titre de dédommagements.

En cas de dérogation à une de ces règles le propriétaire se réserve le droit d'annuler la location en cours sans aucune indemnité.

House Rules for Guests and particular conditions of lease agreement

All charter of French Federation of Naturism is applicable.

Weather permitting, nudity is highly recommended.

Lease term

When it is booked, the accommodation is leased for a defined period.

The guest shall have the right to enjoy the premises peaceably and quietly and shall make good use of them, according to the destination of places. A third-party can in no case benefit from the lease.

Except with the owner's prior consent, both check-in before 2 pm and check-out after 10 pm are not allowed.

Shortened stay

If the stay is cut short or in the event of late check-in, there will be no refund.

Accommodation capacity

Should the number of Guests permitted at the property be exceeded, the owner reserves the right to refuse additional guests or charges a premium on the rent.

Use of the site

Parents are fully responsible for their children, including when they use the swimming pool.

All amenities are available and must be used properly and reasonably.

Pets are not permitted at this property.

Smoking is not permitted indoors.

The guests must tidy the accommodation before they vacate it.

Swimming pool, jacuzzi :

A shower must be taken before using the swimming pool and the jacuzzi.

The swimming pool and jacuzzi can be used between the hours of 9 am and 10 pm in summer. Off-season opening hours may vary depending on weather conditions.

Sauna :

The sauna has a short heating-up time so it has to be turned off after use.
It is open from 9 am to 10 pm throughout the year.

Parking :

A parking lot is available in front of each mobile home. A second vehicle can be parked in an adjacent closed car park.

A remote control is available (and the adjacent car park gate key if necessary) after leaving a guarantee deposit of 40 euros.

The property is equipped with septic tanks. Only toilet paper can be used. The cleaning products must be suitable for septic tanks. The use of bleach is prohibited.

Sanitary facilities, a massage parlour, an outside kitchen and a laundry corner are kindly offered. These places must be kept clean and tidy after use.

Guests must not create noise which is offensive to occupiers of neighbouring mobile homes or properties especially between 10 pm and 8 am.

In case of problems

Breakdowns and malfunctions must be notified to the Reception as soon as possible. The owner will then do his best to remedy the situation.

Although the repair work is the responsibility of the owner, Guests would neither be entitled to a reduction of rent nor receive a financial compensation for enduring the inconvenience of such repairs made in the residence or its immediate surroundings if they turned out to be urgent and necessary during the rental period.

Payment for the stay you have reserved (credit card payment through PayPal, French cheque, money transfer and bank transfer on demand)

- 30 % deposit when booking (for a reservation made earlier than a month before check-in)
- balance payment to be made 30 days before check-in with a possibility of paying in installments on demand.

Bank security

A cash or cheque deposit of 400 euros is required. It is also possible to make a credit card transaction.

This security is used in case of degradation or to replace a damaged item.

We could possibly withhold part of the amount of the security it costs to repair or replace a damaged item.

If the housekeeper had to clean longer than usual, we could possibly bill the renter for the excess cleaning time.

If the bank security proved to be insufficient, the renter would have to make up the difference.

This security is returned when checking-out after inventory.

Cancellation policy

30 days before you take possession of the place and before :

. If the mobile home could be relet for the same period, the deposit will be returned but reduced by an application fee of 30 euros. If the mobile home was rented out again for a shorter period, the deposit will be given back in proportion to the actual duration of rental and after deducting the application fee.

. If the mobile home could not be relet, the deposit is retained by the owner.

Balance payment is payable 29 days before taking possession of the place.

In the event of cancellation by the owner on the day the place is to be taken possession of, the owner will pay back twice the amount of the deposit as compensation.

In the event of any breach of these rules, the owner reserves the right to cancel the ongoing rental without compensation.